Avis concernant les demandes des patients :

1. *Demande d'ordonnances :*

Ceci est un service que nous rendons à nos patients, sans demander d'honoraire.

Conditions :

- Demander une ordonnance pour vos médicaments habituels (**traitement chronique**) ;
- Avoir été vu en consultation dans les 3 mois précédant la demande ;
- Nous laisser 3 à 5 jours pour répondre à votre demande (si c'est plus urgent, vous devez venir en consultation) ;
- Par demande écrite ou, à défaut, par téléphone l'après-midi via le secrétariat (081/25 45 45) uniquement ;
- Préciser le nom du médicament et son dosage.

L'ordonnance sera, si les conditions ci-dessus sont respectées, déposée au panneau de la salle d'attente.

2. *Demande de certificat :*

Aucun certificat ne peut être délivré sans faire l'objet d'une consultation.

3. *Formulaires à remplir (Ministère de la Prévoyance Sociale (Vierge Noire), Avia, ...) :*

Uniquement sur rendez-vous, plusieurs consultations peuvent être nécessaires selon l'importance du dossier médical.

4. *Demande de résultats de prise de sang :*

La plupart des résultats sont disponibles dans les 72h (sauf analyses moins courantes), veuillez donc prendre contact passé ce délai avec votre médecin, sauf mention contraire en consultation.

5. *Demande de résultats d'examen complémentaire :*

La disponibilité d'un résultat d'examen complémentaire nécessite que le spécialiste dicte son courrier, que sa secrétaire le tape, et qu'enfin il le valide afin qu'il puisse être envoyé. Vous devez donc attendre entre 5 jours et 10 jours ouvrables après cet examen, quoi que vous ait dit le technicien. Ensuite, vous pouvez téléphoner au secrétariat du centre (081/25 45 45) afin de vérifier si le résultat est bien parvenu au médecin. Vous pouvez dès lors contacter votre médecin pour obtenir le résultat ou, le cas échéant, le revoir en consultation.

En aucun cas, les secrétaires ne communiqueront des résultats médicaux.